

États financiers annuels

pour l'exercice clos le 31 août 2021

États de la situation financière (en milliers, sauf les montants par part)

Aux 31 août 2021 et 2020 (note 1)

	31 août 2021	31 août 2020
Actif		
Actif courant		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	139 629 \$	91 157 \$
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	5 754	2 606
Dividendes à recevoir	230	68
Montant à recevoir à la vente de titres en portefeuille	350	1 412
Montant à recevoir à l'émission de parts	524	235
Actifs dérivés	8	103
Total de l'actif	146 495	95 581
Passif		
Passif courant		
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	1 541	1 247
Montant à payer au rachat de parts	403	47
Frais de gestion à payer	—	18
Autres charges à payer	—	2
Passifs dérivés	127	12
Total du passif	2 071	1 326
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 5)	144 424 \$	94 255 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A	6 289 \$	6 033 \$
Catégorie Plus	333 \$	418 \$
Catégorie Plus T4	— \$	— \$
Catégorie Plus T6	— \$	— \$
Catégorie Plus-H	4 \$	— \$
Catégorie Plus-H T4	— \$	— \$
Catégorie Plus-H T6	— \$	— \$
Catégorie C	573 \$	467 \$
Catégorie I	6 606 \$	5 998 \$
Catégorie Plus-F	— \$	— \$
Catégorie Plus-F T4	— \$	— \$
Catégorie Plus-F T6	— \$	— \$
Catégorie Plus-FH	— \$	— \$
Catégorie Plus-FH T4	— \$	— \$
Catégorie Plus-FH T6	— \$	— \$
Catégorie Plus-N	— \$	— \$
Catégorie Plus-N T4	— \$	— \$
Catégorie Plus-N T6	— \$	— \$
Catégorie Plus-NH	— \$	— \$
Catégorie Plus-NH T4	— \$	— \$
Catégorie Plus-NH T6	— \$	— \$
Catégorie O	121 571 \$	73 277 \$
Catégorie OH	9 048 \$	8 062 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 5)		
Catégorie A	23,48 \$	19,52 \$
Catégorie Plus	15,51 \$	12,89 \$
Catégorie Plus T4	11,63 \$	10,02 \$
Catégorie Plus T6	10,80 \$	9,48 \$
Catégorie Plus-H	14,58 \$	12,01 \$
Catégorie Plus-H T4	10,85 \$	9,39 \$
Catégorie Plus-H T6	10,02 \$	8,86 \$
Catégorie C	15,50 \$	12,90 \$
Catégorie I	15,35 \$	12,72 \$
Catégorie Plus-F	15,42 \$	12,66 \$
Catégorie Plus-F T4	12,17 \$	10,38 \$
Catégorie Plus-F T6	11,24 \$	9,80 \$

	31 août 2021	31 août 2020
Catégorie Plus-FH	13,85 \$	11,38 \$
Catégorie Plus-FH T4	11,43 \$	9,77 \$
Catégorie Plus-FH T6	10,41 \$	9,04 \$
Catégorie Plus-N	14,83 \$	12,18 \$
Catégorie Plus-N T4	12,18 \$	10,39 \$
Catégorie Plus-N T6	11,24 \$	9,80 \$
Catégorie Plus-NH	14,13 \$	11,56 \$
Catégorie Plus-NH T4	11,43 \$	9,77 \$
Catégorie Plus-NH T6	10,64 \$	9,23 \$
Catégorie O	20,53 \$	16,94 \$
Catégorie OH	15,27 \$	12,51 \$

† Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Mandat avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 31 août 2021 et 2020 :

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)
31 août 2021	1 781	1 905
31 août 2020	2 658	2 827

Type de garantie* (en milliers de dollars)

	i	ii	iii	iv
31 août 2021	—	1 905	—	—
31 août 2020	—	2 820	—	7

* Les définitions se trouvent à la note 2k.

Organisation du Mandat (note 1)

Le Mandat a été créé le 19 novembre 1999 (désignée la *date de création*).

	Date de début des activités
Catégorie A	24 novembre 1999
Catégorie Plus	31 mai 2016
Catégorie Plus T4	31 mai 2016
Catégorie Plus T6	31 mai 2016
Catégorie Plus-H	31 mai 2016
Catégorie Plus-H T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-H T6	31 mai 2016
Catégorie C	16 février 2006
Catégorie I	17 février 2006
Catégorie Plus-F	31 mai 2016
Catégorie Plus-F T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-F T6	31 mai 2016
Catégorie Plus-FH	31 mai 2016
Catégorie Plus-FH T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-FH T6	31 mai 2016
Catégorie Plus-N	31 mai 2016
Catégorie Plus-N T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-N T6	31 mai 2016
Catégorie Plus-NH	31 mai 2016
Catégorie Plus-NH T4	31 mai 2016
Catégorie Plus-NH T6	31 mai 2016
Catégorie O	15 mars 2005
Catégorie OH	31 mai 2016

Mandat privé d'actions des marchés émergents Renaissance

±± Taux maximums des frais de gestion facturables (note 6)

Catégorie A	1,75 %
Catégorie Plus	1,75 %
Catégorie Plus T4	1,75 %
Catégorie Plus T6	1,75 %
Catégorie Plus-H	1,75 %
Catégorie Plus-H T4	1,75 %
Catégorie Plus-H T6	1,75 %
Catégorie C	2,05 %
Catégorie I	1,05 %
Catégorie Plus-F	0,75 %
Catégorie Plus-F T4	0,75 %
Catégorie Plus-F T6	0,75 %
Catégorie Plus-FH	0,75 %
Catégorie Plus-FH T4	0,75 %
Catégorie Plus-FH T6	0,75 %
Catégorie Plus-N	0,75 %
Catégorie Plus-N T4	0,75 %
Catégorie Plus-N T6	0,75 %
Catégorie Plus-NH	0,75 %
Catégorie Plus-NH T4	0,75 %
Catégorie Plus-NH T6	0,75 %
Catégorie O	0,00 %
Catégorie OH	0,00 %

±±± Commissions de courtage et honoraires (notes 8 et 9)

	2021	2020
Commissions de courtage et autres honoraires (en milliers de dollars)		
Total payé	197	129
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc.	—	—
Payé à CIBC World Markets Corp.	—	—
Rabais de courtage (en milliers de dollars)		
Total payé	75	52
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp.	—	—

Frais d'administration et autres charges d'exploitation du Mandat (note 9)

	2021	2020
(en milliers de dollars)	11	9

Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Mandat (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des frais de garde, et à la Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (désignée *STM CIBC*) au titre des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (déduction faite des prises en charge) pour les périodes closes les 31 août 2021 et 2020 étaient les suivants :

	2021	2020
(en milliers de dollars)	16	18

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 août 2021 et 2020 (note 1)

	Parts de catégorie A		Parts de catégorie Plus		Parts de catégorie Plus T4		Parts de catégorie Plus T6	
	31 août 2021	31 août 2020	31 août 2021	31 août 2020	31 août 2021	31 août 2020	31 août 2021	31 août 2020
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	1 183 \$	343 \$	103 \$	72 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables								
Du revenu de placement net	–	(60)	–	(11)	–	–	–	–
	–	(60)	–	(11)	–	–	–	–
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	573	372	613	75	–	–	–	–
Montant reçu au réinvestissement des distributions	–	60	–	10	–	–	–	–
Montant payé au rachat de parts	(1 500)	(1 736)	(801)	(935)	–	–	–	–
	(927)	(1 304)	(188)	(850)	–	–	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	256	(1 021)	(85)	(789)	–	–	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	6 033	7 054	418	1 207	–	–	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	6 289 \$	6 033 \$	333 \$	418 \$	– \$	– \$	– \$	– \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 31 août 2021 et 2020

Solde au début de la période	309	377	32	97	–	–	–	–
Parts rachetables émises	25	19	42	6	–	–	–	–
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	–	3	–	–	–	–	–	–
	334	399	74	103	–	–	–	–
Parts rachetables rachetées	(66)	(90)	(53)	(71)	–	–	–	–
Solde à la fin de la période	268	309	21	32	–	–	–	–

	Parts de catégorie Plus-H		Parts de catégorie Plus-H T4		Parts de catégorie Plus-H T6		Parts de catégorie C	
	31 août 2021	31 août 2020	31 août 2021	31 août 2020	31 août 2021	31 août 2020	31 août 2021	31 août 2020
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	92 \$	21 \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables								
Du revenu de placement net	–	–	–	–	–	–	–	(3)
	–	–	–	–	–	–	–	(3)
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	5	–	–	–	–	–	55	30
Montant reçu au réinvestissement des distributions	–	–	–	–	–	–	–	3
Montant payé au rachat de parts	(1)	–	–	–	–	–	(41)	(38)
	4	–	–	–	–	–	14	(5)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4	–	–	–	–	–	106	13
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	–	–	–	–	–	–	467	454
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	4 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	573 \$	467 \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 31 août 2021 et 2020

Solde au début de la période	–	–	–	–	–	–	36	37
Parts rachetables émises	–	–	–	–	–	–	4	2
	–	–	–	–	–	–	40	39
Parts rachetables rachetées	–	–	–	–	–	–	(3)	(3)
Solde à la fin de la période	–	–	–	–	–	–	37	36

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 août 2021 et 2020 (note 1) (suite)

	Parts de catégorie I		Parts de catégorie Plus-F		Parts de catégorie Plus-F T4		Parts de catégorie Plus-F T6	
	31 août 2021	31 août 2020	31 août 2021	31 août 2020	31 août 2021	31 août 2020	31 août 2021	31 août 2020
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	1 185 \$	468 \$	— \$	10 \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables								
Du revenu de placement net	(42)	(131)	—	—	—	—	—	—
	(42)	(131)	—	—	—	—	—	—
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	1 018	1 583	—	—	—	—	—	—
Montant reçu au réinvestissement des distributions	42	131	—	—	—	—	—	—
Montant payé au rachat de parts	(1 595)	(4 198)	—	(196)	—	—	—	—
	(535)	(2 484)	—	(196)	—	—	—	—
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	608	(2 147)	—	(186)	—	—	—	—
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	5 998	8 145	—	186	—	—	—	—
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	6 606 \$	5 998 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 31 août 2021 et 2020

Solde au début de la période	471	666	—	16	—	—	—	—
Parts rachetables émises	67	127	—	—	—	—	—	—
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	3	9	—	—	—	—	—	—
	541	802	—	16	—	—	—	—
Parts rachetables rachetées	(111)	(331)	—	(16)	—	—	—	—
Solde à la fin de la période	430	471	—	—	—	—	—	—

	Parts de catégorie Plus-FH		Parts de catégorie Plus-FH T4		Parts de catégorie Plus-FH T6		Parts de catégorie Plus-N	
	31 août 2021	31 août 2020	31 août 2021	31 août 2020	31 août 2021	31 août 2020	31 août 2021	31 août 2020
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Transactions sur parts rachetables								
Montant payé au rachat de parts	—	(17)	—	—	—	—	—	—
	—	(17)	—	—	—	—	—	—
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	—	(17)	—	—	—	—	—	—
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	—	17	—	—	—	—	—	—
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 31 août 2021 et 2020

Solde au début de la période	—	2	—	—	—	—	—	—
	—	2	—	—	—	—	—	—
Parts rachetables rachetées	—	(2)	—	—	—	—	—	—
Solde à la fin de la période	—	—	—	—	—	—	—	—

	Parts de catégorie Plus-N T4		Parts de catégorie Plus-N T6		Parts de catégorie Plus-NH		Parts de catégorie Plus-NH T4	
	31 août 2021	31 août 2020	31 août 2021	31 août 2020	31 août 2021	31 août 2020	31 août 2021	31 août 2020
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	—	—	—	—	—	—	—	—
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	—	—	—	—	—	—	—	—
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$

Parts rachetables émises et en circulation (note 5)

Aux 31 août 2021 et 2020

Solde au début de la période	—	—	—	—	—	—	—	—
	—	—	—	—	—	—	—	—
Parts rachetables rachetées	—	—	—	—	—	—	—	—
Solde à la fin de la période	—	—	—	—	—	—	—	—

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 août 2021 et 2020 (note 1) (suite)

	Parts de catégorie Plus-NH T6		Parts de catégorie O		Parts de catégorie OH	
	31 août 2021	31 août 2020	31 août 2021	31 août 2020	31 août 2021	31 août 2020
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	– \$	– \$	17 725 \$	3 879 \$	2 052 \$	645 \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables						
Du revenu de placement net	–	–	(1 362)	(1 506)	(144)	(114)
	–	–	(1 362)	(1 506)	(144)	(114)
Transactions sur parts rachetables						
Montant reçu à l'émission de parts	–	–	78 189	33 876	1 996	4 539
Montant reçu au réinvestissement des distributions	–	–	1 354	1 506	144	113
Montant payé au rachat de parts	–	–	(47 612)	(15 500)	(3 062)	(1 042)
	–	–	31 931	19 882	(922)	3 610
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	–	48 294	22 255	986	4 141
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	–	–	73 277	51 022	8 062	3 921
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	– \$	– \$	121 571 \$	73 277 \$	9 048 \$	8 062 \$
Parts rachetables émises et en circulation (note 5)						
Aux 31 août 2021 et 2020						
Solde au début de la période	–	–	4 326	3 157	645	330
Parts rachetables émises	–	–	3 908	2 035	134	395
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	–	–	70	84	10	9
	–	–	8 304	5 276	789	734
Parts rachetables rachetées	–	–	(2 383)	(950)	(196)	(89)
Solde à la fin de la période	–	–	5 921	4 326	593	645

Tableaux des flux de trésorerie (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 août 2021 et 2020 (note 1)

	31 août 2021	31 août 2020
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	22 340 \$	5 438 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	11	61
(Profit net) perte nette réalisé(e) sur la vente de placements et de dérivés	(9 340)	(970)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente sur les placements et les dérivés	(10 765)	(2 830)
Achat de placements	(122 164)	(63 201)
Produits de la vente de placements	95 363	44 890
Dividendes à recevoir	(162)	28
Autres charges à payer et autres passifs	(20)	20
	(24 737)	(16 564)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu à l'émission de parts	82 160	40 411
Montant payé au rachat de parts	(54 256)	(23 740)
Distributions versées aux porteurs de parts	(8)	(2)
	27 896	16 669
Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période	3 159	105
Perte (profit) de change sur la trésorerie	(11)	(61)
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	2 606	2 562
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	5 754 \$	2 606 \$
Intérêts reçus	— \$	11 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	2 426 \$	2 120 \$

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2021

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
ACTIONS CANADIENNES				
Parex Resources Inc.	20 695	462	402	
		462	402	0,3 %
TOTAL DES ACTIONS CANADIENNES				
ACTIONS INTERNATIONALES				
²Bésil (note 10)				
Ambev SA	173 900	578	719	
Ambev SA, CAAÉ	147 003	687	605	
B3 SA - Brasil Bolsa Balcao	98 600	362	336	
Banco Bradesco SA, CAAÉ	115 971	719	656	
Cia Brasileira de Distribuicao, CAAÉ	7 961	223	56	
Companhia Energetica de Minas Gerais SA, actions privilégiées	225 382	672	737	
Dexco SA	62 300	347	315	
Itau Unibanco Holding SA, CAAÉ	85 524	650	640	
Itau Unibanco Holding SA, actions privilégiées	47 300	317	355	
Light SA	55 800	357	188	
Localiza Rent a Car SA	35 860	429	486	
Lojas Quero-Quero SA	50 400	271	239	
Lojas Renner SA	26 600	270	245	
Petrobras Distribuidora SA	113 800	675	748	
Randon SA Implementos e Participações, actions privilégiées	89 700	250	251	
Simpar SA	87 196	167	315	
SLC Agricola SA	28 100	340	279	
Ultrapar Participações SA	50 400	262	177	
Vale SA	28 000	476	671	
WEG SA	46 004	252	399	
		8 304	8 417	5,8 %
³Chili (note 10)				
Antofagasta PLC	3 919	47	99	
Banco de Chile	3 232 024	445	398	
Banco Santander Chile, CAAÉ	5 291	148	141	
		640	638	0,4 %
Chine				
51job Inc., CAAÉ	5 332	408	517	
Airtac International Group	30 000	1 174	1 152	
Alibaba Group Holding Ltd.	73 320	2 469	1 937	
Alibaba Group Holding Ltd., CAAÉ	12 115	2 961	2 552	
Baidu Inc.	21 502	623	535	
Baidu Inc., CAAÉ	4 182	1 046	828	
China Construction Bank Corp., catégorie H	275 000	267	250	
China Feihe Ltd.	144 000	434	328	
China Hongqiao Group Ltd.	283 500	384	531	
China Longyuan Power Group Corp.	181 000	228	465	
China Merchants Bank Co. Ltd., catégorie H	102 500	820	1 067	
China Molybdenum Co. Ltd., catégorie H	399 000	316	393	
China Oilfield Services Ltd., catégorie H	266 000	341	292	
Chinasoft International Ltd.	280 000	379	599	
COSCO SHIPPING Holdings Co. Ltd., catégorie H	260 500	313	620	
Country Garden Services Holdings Co. Ltd.	94 099	1 083	906	
CSPC Pharmaceutical Group Ltd.	450 292	709	721	
Dongfeng Motor Corp., catégorie H	182 000	234	251	
ENN Energy Holdings Ltd.	39 960	544	998	
Fuyao Glass Industry Group Co. Ltd.	196 600	1 262	1 526	
Grand Baoxin Auto Group Ltd.	312 000	147	57	
Hygeia Healthcare Holdings Co.	28 400	467	278	
JD.com Inc., CAAÉ	9 045	733	897	
Jiumaojiu International Holdings Ltd.	102 000	404	432	
Lenovo Group Ltd.	226 000	205	315	
Meituan, catégorie B	11 900	388	480	
NetEase Inc., CAAÉ	5 627	786	692	
Pharmaron Beijing Co. Ltd.	12 700	340	356	
Ping An Insurance (Group) Co. of China Ltd.	111 000	1 498	1 084	
Postal Savings Bank of China Co. Ltd.	659 000	610	599	
Shenzhou International Group	50 400	1 078	1 378	
Shimao Services Holdings Ltd.	118 445	307	350	
Silergy Corp.	4 146	466	748	
Sunny Optical Technology Group Co. Ltd.	29 100	755	1 111	
Tencent Holdings Ltd.	62 900	4 137	4 901	
Topsports International Holdings Ltd.	191 000	364	318	
Trip.com Group Ltd., CAAÉ	18 018	705	693	
WuXi Biologics (Cayman) Inc.	70 667	984	1 380	
Xiaomi Corp., catégorie B	119 800	506	487	
Zoomlion Heavy Industry Science and Technology Co. Ltd.	304 600	367	366	
ZTO Express (Cayman) Inc., CAAÉ	6 187	221	220	
		31 463	33 610	23,3 %
Colombie				
Bancolombia SA, CAAÉ	8 079	400	339	
		400	339	0,2 %

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2021 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
4 République tchèque (note 10)				
CEZ AS	11 268	333	448	
Komerční Banka AS	8 971	392	435	
		725	883	0,6 %
Égypte				
Commercial International Bank Egypt SAE, CIAÉ	84 947	340	311	
		340	311	0,2 %
Géorgie				
Bank of Georgia Group PLC	4 432	185	128	
		185	128	0,1 %
5 Grèce (note 10)				
Mytilineos SA	15 518	289	368	
National Bank of Greece SA	91 359	250	348	
		539	716	0,5 %
7 Hong Kong (note 10)				
AIA Group Ltd.	88 800	1 041	1 338	
ASM Pacific Technology Ltd.	56 985	944	855	
BOC Hong Kong (Holdings) Ltd.	123 500	563	471	
Bosideng International Holdings Ltd.	440 000	394	453	
Brilliance China Automotive Holdings Ltd.	174 000	200	85	
China Overseas Land & Investment Ltd.	134 000	385	389	
Galaxy Entertainment Group Ltd.	77 000	726	623	
JS Global Lifestyle Co. Ltd.	126 500	456	401	
Kingboard Laminates Holding Ltd.	298 000	736	739	
Pacific Basin Shipping Ltd.	1 901 000	634	1 307	
Sino Biopharmaceutical Ltd.	360 009	432	380	
Techtronic Industries Co. Ltd.	53 500	765	1 494	
Vtech Holdings Ltd.	16 800	183	206	
Yue Yuen Industrial Holdings Ltd.	159 000	362	407	
		7 821	9 148	6,3 %
8 Hongrie (note 10)				
OTP Bank Nyrt.	6 023	279	459	
		279	459	0,3 %
10 Inde (note 10)				
Apollo Hospitals Enterprise Ltd.	5 878	468	504	
Aurobindo Pharma Ltd.	24 742	263	311	
Balkrishna Industries Ltd.	12 476	516	494	
Cholamandalam Investment and Finance Co. Ltd.	47 541	249	454	
Dalmia Bharat Ltd.	13 012	399	493	
Divi's Laboratories Ltd.	6 211	436	555	
Dr. Reddy's Laboratories Ltd.	5 523	434	449	
Federal Bank Ltd.	270 291	351	378	
HDFC Bank Ltd., CAAÉ	6 844	501	676	
Hindustan Petroleum Corp. Ltd.	125 363	511	577	
Housing Development Finance Corp. Ltd.	29 766	1 060	1 434	
ICICI Bank Ltd.	9 582	55	118	
Infosys Ltd., CAAÉ	50 972	990	1 532	
Kotak Mahindra Bank Ltd.	24 408	687	738	
Maruti Suzuki India Ltd.	5 156	561	609	
NMDC Ltd.	161 949	393	430	
Shriram Transport Finance Co. Ltd.	19 712	468	459	
State Bank of India	49 380	253	362	
Tata Consultancy Services Ltd.	24 370	1 097	1 592	
Tata Steel Ltd.	24 084	486	601	
UTI Asset Management Co. Ltd.	16 762	320	346	
		10 498	13 112	9,1 %
9 Indonésie (note 10)				
PT Astra International TBK	535 700	324	247	
PT Bank Central Asia TBK	173 400	439	502	
PT Bank Mandiri (Persero) TBK	534 900	283	289	
PT Bank Negara Indonesia (Persero) TBK	743 700	444	355	
PT Bank Rakyat Indonesia (Persero) TBK	1 795 600	521	623	
		2 011	2 016	1,4 %
Kenya				
East African Breweries Ltd.	34 800	115	70	
Safaricom PLC	1 328 300	467	650	
		582	720	0,5 %
5 Luxembourg (note 10)				
Tenaris SA, CAAÉ	16 038	541	407	
Ternium SA, CAAÉ	11 014	392	756	
		933	1 163	0,8 %
Macao				
Sands China Ltd.	123 400	730	500	
		730	500	0,3 %
Malaisie				
MR D.I.Y. Group (M) BHD	307 500	358	338	
Public Bank BHD	327 900	400	416	
		758	754	0,5 %

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2021 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
¹²Mexique (note 10)				
Alsea SAB de CV	127 999	281	316	
Betterware de Mexico SAB de CV	3 994	204	213	
Cemex SAB de CV, CAAÉ	61 714	574	639	
Controladora Vuela Compania de Aviacion SAB de CV, CAAÉ	12 724	185	319	
Corporacion Inmobiliaria Vesta SAB de CV	130 116	281	305	
Fomento Economico Mexicano SAB de CV, CAAÉ	6 919	703	757	
Grupo Aeroportuario del Sureste SAB de CV, CAAÉ	2 260	433	510	
Grupo Financiero Banorte SAB de CV	180 383	1 307	1 502	
Wal-Mart de Mexico SAB de CV, série V	203 250	736	910	
		4 704	5 471	3,8 %
⁵Pays-Bas (note 10)				
Yandex NV, catégorie A	11 329	757	1 099	
		757	1 099	0,8 %
Panama				
Copa Holdings SA, catégorie A	2 507	313	238	
		313	238	0,2 %
¹³Pologne (note 10)				
CD Projekt SA	4 317	441	242	
		441	242	0,2 %
¹⁴Roumanie (note 10)				
Banca Transilvania SA	276 367	169	247	
		169	247	0,2 %
¹⁵Russie (note 10)				
Detsky Mir PJSC	176 960	389	423	
Gazprom PJSC	146 780	721	772	
LUKOIL PJSC, CAAÉ	18 995	1 623	2 048	
NovaTek PJSC, CIAÉ	4 964	1 030	1 484	
Rosneft Oil Co., CIAÉ	42 621	343	388	
Sberbank of Russia PJSC, CAAÉ	104 029	1 753	2 344	
		5 859	7 459	5,2 %
Arabie saoudite				
Saudi National Bank (The)	33 611	678	687	
		678	687	0,5 %
¹⁶Singapour (note 10)				
Flex Ltd.	15 261	193	358	
Sea Ltd., CAAÉ	1 094	285	467	
Wilmar International Ltd.	100 000	346	387	
		824	1 212	0,8 %
²⁰Afrique du Sud (note 10)				
Absa Group Ltd.	37 050	381	506	
Capitec Bank Holdings Ltd.	3 117	394	515	
Discovery Ltd.	42 506	480	476	
Foschini Group Ltd. (The)	28 950	397	376	
Impala Platinum Holdings Ltd.	27 272	479	527	
MTN Group Ltd.	74 149	515	859	
Reunert Ltd.	26 727	164	121	
Sasol Ltd.	22 441	702	435	
Standard Bank Group Ltd.	37 325	485	481	
		3 997	4 296	3,0 %
¹¹Corée du Sud (note 10)				
Amorepacific Corp.	907	263	224	
CJ Corp.	2 731	339	301	
Coway Co. Ltd.	4 434	410	377	
DB Insurance Co. Ltd.	15 492	834	988	
Hana Financial Group Inc.	12 038	506	588	
Hankook Tire & Technology Co. Ltd.	9 792	286	496	
Hanon Systems	16 772	293	300	
Hanwha Aerospace Co. Ltd.	8 779	314	485	
Hugel Inc.	1 347	315	285	
Hyundai Engineering & Construction Co. Ltd.	8 117	481	489	
Hyundai Motor Co. Ltd.	677	111	156	
InBody Co. Ltd.	5 662	179	181	
KB Financial Group Inc.	3 540	160	203	
Korea Shipbuilding & Offshore Engineering Co. Ltd.	2 036	257	262	
LG Corp.	3 463	331	358	
LG Household & Health Care Ltd.	776	1 146	1 233	
LG Uplus Corp.	33 296	479	508	
NAVER Corp.	1 640	530	783	
NCsoft Corp.	472	432	339	
PI Advanced Materials Co. Ltd.	6 682	351	427	
POSCO	1 946	485	707	
Samsung Biologics Co. Ltd.	375	357	393	
Samsung Electronics Co. Ltd.	47 271	3 062	3 937	
Samsung Electronics Co. Ltd., CIAÉ	1 264	1 960	2 604	
Samsung Electronics Co. Ltd., CIAÉ, actions privilégiées	104	123	198	
Samsung Securities Co. Ltd.	8 354	339	448	
Shinhan Financial Group Co. Ltd.	7 290	297	306	
SK Hynix Inc.	2 792	365	323	

Inventaire du portefeuille Au 31 août 2021 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Woori Financial Group Inc.	50 046	575	611	
		15 580	18 510	12,8 %
Suisse				
Coca-Cola HBC AG	26 356	1 015	1 204	
		1 015	1 204	0,8 %
¹⁸Taiwan (note 10)				
ASE Industrial Holding Co. Ltd.	60 000	314	349	
Compal Electronics Inc.	338 000	312	352	
Eclat Textile Co. Ltd.	32 690	591	828	
Evergreen Marine Corp.	58 000	92	357	
Formosa Plastics Corp.	75 000	357	349	
Hon Hai Precision Industry Co. Ltd.	404 000	1 794	2 035	
Hon Hai Precision Industry Co. Ltd., CIAÉ	14 100	71	141	
Largan Precision Co. Ltd.	3 500	499	426	
Lite-On Technology Corp.	157 000	350	437	
MediaTek Inc.	18 000	580	736	
Pegavision Corp.	13 000	328	353	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd.	268 000	4 786	7 417	
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd., CAAÉ	5 925	150	890	
United Integrated Services Co. Ltd.	24 000	241	217	
Walsin Technology Corp.	45 000	463	368	
Yuanta Financial Holding Co. Ltd.	486 240	387	553	
		11 315	15 808	10,9 %
¹⁷Thaïlande (note 10)				
AP Thailand PCL, NVDR	1 022 600	325	336	
Bangkok Bank PCL, NVDR	12 600	80	56	
Bangkok Bank PCL, actions nominatives	52 100	257	232	
PTT PCL	289 900	473	433	
Siam Commercial Bank PCL	129 600	622	540	
Siam Commercial Bank PCL, NVDR	233 900	903	974	
		2 660	2 571	1,8 %
Turquie				
Akbank TAS	268 508	410	240	
Anadolu Efes Biracılık ve Malt Sanayii AS	73 520	319	245	
Ford Otomotiv Sanayi AS	10 470	136	273	
Logo Yazilim Sanayi Ve Ticaret AS	47 461	317	285	
Tofas Turk Otomobil Fabrikasi AS	7 476	45	48	
Turk Telekomunikasyon AS	345 904	358	389	
Turkiye Sise ve Cam Fabrikalari AS (Sisecam)	257 341	327	348	
		1 912	1 828	1,3 %
¹Émirats arabes unis (note 10)				
Abu Dhabi Commercial Bank PJSC	188 786	514	487	
Network International Holdings PLC	46 600	269	317	
		783	804	0,6 %
⁶Royaume-Uni (note 10)				
Anglo American PLC	21 681	970	1 155	
Standard Chartered PLC	63 815	546	502	
		1 516	1 657	1,1 %
¹⁹États-Unis (note 10)				
Cognizant Technology Solutions Corp., catégorie A	6 933	587	667	
EPAM Systems Inc.	2 897	919	2 313	
		1 506	2 980	2,1 %
TOTAL DES ACTIONS INTERNATIONALES		120 237	139 227	96,4 %
TOTAL DES ACTIONS		120 699	139 629	96,7 %
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen		(180)		
TOTAL DES PLACEMENTS		120 519	139 629	96,7 %
Actifs dérivés			8	0,0 %
Passifs dérivés			(127)	(0,1) %
Autres actifs, moins les passifs			4 914	3,4 %
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			144 424	100,00 %

¹⁻²⁰Les numéros de référence des couvertures correspondent au numéro de référence dans le tableau des actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme.

Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme (note 10)

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	AED	1 659	CAD	581	0,350	0,343	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	AED	1 355	CAD	468	0,346	0,343	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	AED	989	CAD	340	0,343	0,343	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	AED	952	CAD	329	0,346	0,343	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	AED	1	CAD	0	0,352	0,338	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	AED	1	CAD	0	0,351	0,351	—

Mandat privé d'actions des marchés émergents Renaissance

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	AED	0	CAD	0	0,349	0,349	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	AED	0	CAD	0	0,341	0,341	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	30 929	AED	90 758	2,934	2,911	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	380	AED	1 104	2,904	2,911	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	367	AED	1 070	2,917	2,911	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	309	AED	899	2,907	2,911	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	13	AED	38	2,934	2,911	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	2	AED	5	2,929	2,912	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	0	AED	0	2,938	2,938	—
1	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	0	AED	0	2,933	2,933	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	BRL	98 580	CAD	23 566	0,239	0,243	1
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	BRL	66 214	CAD	15 831	0,239	0,243	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	BRL	54 705	CAD	13 216	0,242	0,243	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	BRL	51 419	CAD	12 233	0,238	0,243	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	BRL	35 528	CAD	8 414	0,237	0,243	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	BRL	21 894	CAD	5 210	0,238	0,243	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	BRL	17 856	CAD	4 198	0,235	0,243	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	BRL	42	CAD	10	0,239	0,243	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	BRL	28	CAD	7	0,239	0,243	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	BRL	25	CAD	6	0,242	0,243	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	BRL	22	CAD	5	0,238	0,243	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	BRL	15	CAD	4	0,237	0,243	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	BRL	10	CAD	2	0,238	0,243	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	BRL	8	CAD	2	0,235	0,244	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	BRL	5	CAD	1	0,239	0,243	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	BRL	4	CAD	1	0,240	0,242	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	BRL	3	CAD	1	0,242	0,242	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	BRL	3	CAD	1	0,238	0,242	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	BRL	2	CAD	0	0,237	0,242	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	BRL	1	CAD	0	0,238	0,246	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	BRL	1	CAD	0	0,240	0,240	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	487 811	BRL	2 054 568	4,212	4,113	(12)
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	5 808	BRL	24 162	4,160	4,113	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	5 287	BRL	21 877	4,138	4,113	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	207	BRL	871	4,212	4,113	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	27	BRL	112	4,212	4,113	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	2	BRL	10	4,168	4,117	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	2	BRL	9	4,144	4,107	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	0	BRL	1	4,226	4,094	—
2	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	0	BRL	1	4,069	4,069	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CLP	1 520 176	CAD	2 469	0,002	0,002	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CLP	290 399	CAD	467	0,002	0,002	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CLP	168 393	CAD	272	0,002	0,002	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CLP	647	CAD	1	0,002	0,002	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CLP	134	CAD	0	0,002	0,002	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CLP	83	CAD	0	0,002	0,002	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CLP	72	CAD	0	0,002	0,002	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	26 358	CLP	16 311 270	618,839	613,962	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	644	CLP	400 780	622,194	613,959	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	476	CLP	290 901	611,496	613,961	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	467	CLP	290 585	621,865	613,968	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	11	CLP	6 912	618,800	613,854	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	1	CLP	889	617,361	613,103	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	0	CLP	168	622,222	622,222	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	0	CLP	122	610,000	610,000	—
3	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	0	CLP	122	610,000	610,000	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CZK	27 274	CAD	1 606	0,059	0,059	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CZK	16 076	CAD	940	0,058	0,059	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CZK	12	CAD	1	0,059	0,059	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CZK	7	CAD	0	0,058	0,058	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	55 063	CZK	952 104	17,291	17,069	(1)
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	1 179	CZK	20 314	17,236	17,069	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	653	CZK	11 242	17,218	17,069	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	23	CZK	403	17,294	17,067	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	3	CZK	52	17,293	17,066	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	0	CZK	8	17,245	16,900	—
4	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	0	CZK	5	17,222	17,222	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	EUR	948	CAD	1 426	1,503	1,491	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	EUR	682	CAD	1 009	1,480	1,491	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	EUR	544	CAD	800	1,472	1,491	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	EUR	392	CAD	582	1,483	1,491	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	EUR	328	CAD	487	1,486	1,491	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	EUR	0	CAD	1	1,500	1,500	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	EUR	0	CAD	0	1,483	1,483	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	EUR	0	CAD	0	1,478	1,478	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	EUR	0	CAD	0	1,471	1,471	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	EUR	0	CAD	0	1,462	1,462	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	EUR	0	CAD	0	1,571	1,429	—

Mandat privé d'actions des marchés émergents Renaissance

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	EUR	0	CAD	0	1,429	1,429	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	46 084	EUR	31 346	0,680	0,671	(1)
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	1 358	EUR	914	0,673	0,671	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	1 144	EUR	767	0,671	0,671	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	898	EUR	605	0,673	0,671	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	20	EUR	13	0,680	0,671	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	3	EUR	2	0,681	0,671	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	1	EUR	0	0,679	0,667	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	0	EUR	0	0,674	0,674	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	0	EUR	0	0,667	0,667	—
5	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	0	EUR	0	0,667	0,667	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	GBP	6 498	CAD	11 389	1,753	1,735	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	GBP	1 594	CAD	2 759	1,730	1,735	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	GBP	1 581	CAD	2 754	1,742	1,735	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	GBP	1 548	CAD	2 697	1,742	1,735	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	GBP	1 339	CAD	2 323	1,735	1,735	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	GBP	1 202	CAD	2 097	1,744	1,735	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	GBP	3	CAD	5	1,754	1,736	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	GBP	1	CAD	1	1,735	1,735	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	GBP	1	CAD	1	1,735	1,735	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	GBP	1	CAD	1	1,742	1,727	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	GBP	1	CAD	1	1,737	1,737	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	GBP	1	CAD	1	1,745	1,725	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	GBP	0	CAD	1	1,750	1,722	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	GBP	0	CAD	0	1,727	1,727	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	GBP	0	CAD	0	1,778	1,778	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	GBP	0	CAD	0	1,750	1,750	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	GBP	0	CAD	0	1,750	1,750	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	GBP	0	CAD	0	1,750	1,750	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	224 259	GBP	129 416	0,577	0,576	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	5 772	GBP	3 321	0,575	0,576	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	3 935	GBP	2 275	0,578	0,576	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	95	GBP	55	0,577	0,576	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	12	GBP	7	0,577	0,576	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	2	GBP	1	0,576	0,576	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	2	GBP	1	0,579	0,576	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	0	GBP	0	0,581	0,581	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	0	GBP	0	0,563	0,563	—
6	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	0	GBP	0	0,571	0,571	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	HKD	468 836	CAD	75 960	0,162	0,162	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	HKD	406 492	CAD	67 111	0,165	0,162	(1)
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	HKD	328 254	CAD	53 126	0,162	0,162	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	HKD	282 569	CAD	46 375	0,164	0,162	(1)
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	HKD	205 021	CAD	33 416	0,163	0,162	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	HKD	144 709	CAD	23 403	0,162	0,162	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	HKD	199	CAD	32	0,162	0,162	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	HKD	173	CAD	29	0,165	0,162	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	HKD	141	CAD	23	0,162	0,162	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	HKD	120	CAD	20	0,164	0,162	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	HKD	88	CAD	14	0,163	0,162	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	HKD	71	CAD	11	0,162	0,162	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	HKD	26	CAD	4	0,162	0,162	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	HKD	22	CAD	4	0,165	0,162	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	HKD	18	CAD	3	0,162	0,162	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	HKD	15	CAD	3	0,164	0,162	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	HKD	11	CAD	2	0,163	0,162	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	HKD	9	CAD	1	0,162	0,162	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	2 290 088	HKD	14 233 455	6,215	6,164	(19)
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	60 325	HKD	372 391	6,173	6,164	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	57 760	HKD	355 697	6,158	6,164	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	27 028	HKD	166 717	6,168	6,164	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	970	HKD	6 032	6,215	6,164	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	125	HKD	776	6,215	6,164	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	25	HKD	157	6,172	6,163	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	24	HKD	150	6,159	6,164	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	11	HKD	69	6,168	6,163	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	3	HKD	20	6,165	6,165	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	3	HKD	19	6,163	6,163	—
7	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	1	HKD	9	6,179	6,179	—
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	HUF	206 314	CAD	879	0,004	0,004	—
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	HUF	156 443	CAD	670	0,004	0,004	—
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	HUF	93 183	CAD	399	0,004	0,004	—
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	HUF	66	CAD	0	0,004	0,004	—
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	HUF	60	CAD	0	0,004	0,004	—
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	HUF	40	CAD	0	0,004	0,004	—
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	HUF	29	CAD	0	0,004	0,004	—
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	27 330	HUF	6 575 267	240,585	234,416	(1)
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	1 188	HUF	283 005	238,294	234,416	—

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'actions des marchés émergents Renaissance

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	528	HUF	125 185	237,012	234,415	—
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	466	HUF	109 442	234,808	234,416	—
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	319	HUF	74 714	233,928	234,420	—
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	12	HUF	2 786	240,617	234,343	—
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	1	HUF	358	240,450	234,163	—
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	1	HUF	119	237,540	232,882	—
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	0	HUF	53	240,409	229,957	—
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	0	HUF	41	229,944	229,944	—
8	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	0	HUF	31	238,769	238,769	—
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	IDR	38 883 225	CAD	3 444	0,000089	0,000089	—
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	IDR	36 579 643	CAD	3 194	0,000087	0,000089	—
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	IDR	28 255 466	CAD	2 478	0,000088	0,000089	—
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	IDR	18 405 156	CAD	1 609	0,000087	0,000089	—
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	IDR	16 513	CAD	1	0,000088	0,000088	—
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	IDR	15 605	CAD	1	0,000087	0,000088	—
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	IDR	12 236	CAD	1	0,000087	0,000088	—
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	IDR	7 839	CAD	1	0,000088	0,000088	—
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	IDR	1 982	CAD	0	0,000086	0,000091	—
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	IDR	1 359	CAD	0	0,000088	0,000088	—
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	IDR	1 192	CAD	0	0,000092	0,000092	—
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	122 505	IDR	1 411 999 824	11 526,103	11 298,286	(3)
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	3 475	IDR	39 647 458	11 410,588	11 298,276	—
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	2 078	IDR	23 967 907	11 536,121	11 298,262	—
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	1 565	IDR	17 812 867	11 382,606	11 298,279	—
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	52	IDR	598 350	11 526,681	11 298,150	—
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	7	IDR	76 936	11 534,633	11 297,504	—
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	1	IDR	16 767	11 406,122	11 329,054	—
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	1	IDR	10 067	11 571,264	11 311,236	—
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	1	IDR	6 412	11 450,000	11 249,123	—
9	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	0	IDR	1 283	11 663,636	11 663,636	—
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	INR	787 071	CAD	13 315	0,017	0,017	—
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	INR	428 549	CAD	7 380	0,017	0,017	—
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	INR	383 729	CAD	6 583	0,017	0,017	—
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	INR	340	CAD	6	0,017	0,017	—
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	INR	183	CAD	3	0,017	0,017	—
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	INR	164	CAD	3	0,017	0,017	—
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	INR	43	CAD	1	0,017	0,017	—
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	INR	24	CAD	0	0,017	0,017	—
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	INR	21	CAD	0	0,017	0,017	—
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	610 933	INR	36 407 598	59,593	58,007	(17)
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	21 941	INR	1 295 156	59,029	58,007	—
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	18 594	INR	1 092 549	58,759	58,007	—
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	9 463	INR	556 454	58,802	58,007	—
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	8 926	INR	521 058	58,377	58,007	—
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	8 149	INR	474 805	58,266	58,007	—
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	259	INR	15 428	59,593	58,007	—
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	33	INR	1 984	59,590	58,004	—
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	9	INR	547	59,015	58,014	—
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	8	INR	462	58,789	57,977	—
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	4	INR	233	58,778	58,045	—
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	3	INR	198	58,280	57,938	—
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	3	INR	190	58,304	57,948	—
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	1	INR	70	59,134	58,157	—
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	1	INR	59	59,050	57,892	—
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	1	INR	30	58,647	57,519	—
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	0	INR	26	57,955	57,955	—
10	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	0	INR	25	58,667	58,667	—
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	KRW	48 765 513	CAD	52 896	0,001	0,001	—
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	KRW	30 340 323	CAD	32 529	0,001	0,001	1
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	KRW	21 300 008	CAD	23 243	0,001	0,001	—
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	KRW	12 944 828	CAD	13 948	0,001	0,001	—
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	KRW	11 495 869	CAD	12 522	0,001	0,001	—
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	KRW	10 155 417	CAD	10 922	0,001	0,001	—
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	KRW	9 574 247	CAD	10 336	0,001	0,001	—
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	KRW	20 695	CAD	22	0,001	0,001	—
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	KRW	12 889	CAD	14	0,001	0,001	—
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	KRW	9 051	CAD	10	0,001	0,001	—
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	KRW	5 584	CAD	6	0,001	0,001	—
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	KRW	4 895	CAD	5	0,001	0,001	—
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	KRW	4 330	CAD	5	0,001	0,001	—
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	KRW	4 074	CAD	4	0,001	0,001	—
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	KRW	2 655	CAD	3	0,001	0,001	—
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	KRW	1 656	CAD	2	0,001	0,001	—
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	KRW	1 165	CAD	1	0,001	0,001	—
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	KRW	701	CAD	1	0,001	0,001	—
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	KRW	626	CAD	1	0,001	0,001	—
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	KRW	565	CAD	1	0,001	0,001	—
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	KRW	534	CAD	1	0,001	0,001	—

Mandat privé d'actions des marchés émergents Renaissance

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	1 063 312	KRW	988 718 964	929,848	918,826	(13)
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	35 633	KRW	32 977 414	925,468	918,826	—
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	17 487	KRW	16 129 900	922,411	918,826	—
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	451	KRW	418 980	929,848	918,836	—
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	58	KRW	53 872	929,789	918,847	—
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	15	KRW	13 930	925,581	918,865	—
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	7	KRW	6 759	922,101	918,342	—
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	2	KRW	1 791	923,196	918,462	—
11	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	1	KRW	869	924,468	914,737	—
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	MXN	153 156	CAD	9 566	0,062	0,063	—
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	MXN	97 728	CAD	6 203	0,063	0,063	—
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	MXN	47 235	CAD	2 929	0,062	0,063	—
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	MXN	40 130	CAD	2 525	0,063	0,063	—
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	MXN	65	CAD	4	0,062	0,063	—
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	MXN	42	CAD	3	0,063	0,063	—
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	MXN	20	CAD	1	0,062	0,063	—
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	MXN	17	CAD	1	0,063	0,062	—
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	MXN	8	CAD	1	0,062	0,062	—
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	MXN	5	CAD	0	0,063	0,063	—
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	MXN	3	CAD	0	0,062	0,062	—
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	MXN	2	CAD	0	0,064	0,064	—
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	201 834	MXN	3 229 023	15,998	15,974	—
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	4 942	MXN	79 745	16,136	15,974	—
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	86	MXN	1 368	15,998	15,974	—
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	11	MXN	176	15,995	15,980	—
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	2	MXN	34	16,120	15,967	—
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	0	MXN	4	15,963	15,963	—
12	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	PLN	1 826	CAD	593	0,325	0,329	—
13	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	PLN	857	CAD	279	0,325	0,329	—
13	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	PLN	683	CAD	222	0,325	0,329	—
13	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	PLN	560	CAD	183	0,327	0,329	—
13	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	PLN	1	CAD	0	0,321	0,333	—
13	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	PLN	0	CAD	0	0,324	0,324	—
13	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	PLN	0	CAD	0	0,314	0,343	—
13	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	15 241	PLN	47 496	3,116	3,036	(1)
13	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	412	PLN	1 274	3,090	3,036	—
13	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	168	PLN	516	3,070	3,035	—
13	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	6	PLN	20	3,116	3,036	—
13	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	1	PLN	3	3,120	3,047	—
13	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	0	PLN	1	3,176	3,000	—
14	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	RON	590	CAD	177	0,300	0,302	—
14	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	RON	567	CAD	173	0,304	0,302	—
14	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	RON	546	CAD	166	0,303	0,302	—
14	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	RON	0	CAD	0	0,308	0,308	—
14	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	RON	0	CAD	0	0,294	0,294	—
14	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	16 168	RON	54 185	3,351	3,316	—
14	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	196	RON	649	3,313	3,316	—
14	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	7	RON	23	3,352	3,318	—
14	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	1	RON	3	3,352	3,315	—
15	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	RUB	94 610	CAD	1 626	0,017	0,017	—
15	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	RUB	92 449	CAD	1 580	0,017	0,017	—
15	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	RUB	47 955	CAD	816	0,017	0,017	—
15	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	RUB	42	CAD	1	0,017	0,017	—
15	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	RUB	40	CAD	1	0,017	0,017	—
15	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	RUB	20	CAD	0	0,017	0,017	—
15	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	RUB	8	CAD	0	0,017	0,017	—
15	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	49 459	RUB	2 929 815	59,237	58,256	(1)
15	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	16 880	RUB	992 357	58,790	58,256	—
15	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	4 536	RUB	266 281	58,698	58,256	—
15	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	3 994	RUB	235 615	58,986	58,256	—
15	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	1 437	RUB	84 696	58,944	58,256	—
15	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	845	RUB	49 216	58,246	58,256	—
15	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	630	RUB	37 144	58,981	58,255	—
15	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	21	RUB	1 242	59,234	58,261	—
15	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	7	RUB	420	58,817	58,245	—
15	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	3	RUB	160	59,346	58,263	—
15	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	2	RUB	112	58,552	58,249	—
15	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	2	RUB	100	58,947	58,257	—
15	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	1	RUB	56	59,000	58,385	—
15	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	1	RUB	36	59,267	58,295	—
15	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	0	RUB	20	58,429	58,429	—
15	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	0	RUB	17	59,931	57,933	—
15	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	0	RUB	16	57,926	57,926	—
15	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	0	RUB	9	60,267	56,500	—
16	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	SGD	614	CAD	579	0,943	0,938	—
16	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	SGD	514	CAD	477	0,928	0,938	—
16	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	SGD	490	CAD	459	0,937	0,938	—
16	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	SGD	432	CAD	404	0,933	0,938	—

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Mandat privé d'actions des marchés émergents Renaissance

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
16	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	SGD	412	CAD	382	0,928	0,938	—
16	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	SGD	401	CAD	371	0,924	0,938	—
16	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	SGD	0	CAD	0	0,962	0,923	—
16	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	SGD	0	CAD	0	0,909	0,955	—
16	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	SGD	0	CAD	0	0,952	0,952	—
16	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	SGD	0	CAD	0	0,947	0,947	—
16	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	SGD	0	CAD	0	0,944	0,944	—
16	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	SGD	0	CAD	0	0,941	0,941	—
16	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	SGD	0	CAD	0	0,909	0,909	—
16	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	27 200	SGD	29 513	1,085	1,066	(1)
16	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	12	SGD	13	1,085	1,066	—
16	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	1	SGD	2	1,088	1,066	—
17	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	THB	65 726	CAD	2 534	0,039	0,039	—
17	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	THB	62 588	CAD	2 423	0,039	0,039	—
17	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	THB	60 086	CAD	2 255	0,038	0,039	—
17	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	THB	30	CAD	1	0,039	0,039	—
17	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	THB	28	CAD	1	0,039	0,039	—
17	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	THB	26	CAD	1	0,037	0,039	—
17	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	THB	4	CAD	0	0,039	0,039	—
17	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	THB	4	CAD	0	0,039	0,039	—
17	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	THB	3	CAD	0	0,039	0,039	—
17	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	149 634	THB	3 988 419	26,654	25,549	(7)
17	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	8 930	THB	233 855	26,188	25,549	—
17	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	3 626	THB	93 487	25,783	25,549	—
17	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	63	THB	1 690	26,654	25,550	—
17	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	8	THB	217	26,665	25,537	—
17	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	4	THB	99	26,156	25,547	—
17	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	2	THB	39	25,752	25,584	—
17	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	0	THB	13	26,438	25,380	—
17	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	0	THB	5	25,300	25,300	—
18	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	TWD	749 251	CAD	33 968	0,045	0,046	1
18	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	TWD	658 400	CAD	29 685	0,045	0,046	1
18	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	TWD	629 441	CAD	28 950	0,046	0,046	—
18	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	TWD	456 461	CAD	20 567	0,045	0,046	1
18	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	TWD	280 840	CAD	12 769	0,045	0,046	—
18	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	TWD	263 219	CAD	11 911	0,045	0,046	—
18	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	TWD	318	CAD	14	0,045	0,046	—
18	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	TWD	280	CAD	13	0,045	0,046	—
18	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	TWD	268	CAD	12	0,046	0,046	—
18	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	TWD	194	CAD	9	0,045	0,046	—
18	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	TWD	119	CAD	5	0,045	0,046	—
18	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	TWD	113	CAD	5	0,045	0,046	—
18	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	TWD	41	CAD	2	0,045	0,046	—
18	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	TWD	36	CAD	2	0,045	0,046	—
18	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	TWD	35	CAD	2	0,046	0,046	—
18	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	TWD	25	CAD	1	0,045	0,046	—
18	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	TWD	15	CAD	1	0,045	0,046	—
18	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	TWD	14	CAD	1	0,045	0,046	—
18	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	1 098 566	TWD	24 392 862	22,204	21,874	(17)
18	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	37 962	TWD	834 783	21,990	21,874	—
18	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	28 718	TWD	633 469	22,058	21,874	—
18	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	23 399	TWD	517 879	22,132	21,874	—
18	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	466	TWD	10 337	22,204	21,874	—
18	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	60	TWD	1 329	22,206	21,873	—
18	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	15	TWD	334	21,988	21,873	—
18	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	12	TWD	266	22,056	21,875	—
18	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	10	TWD	217	22,143	21,875	—
18	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	2	TWD	43	21,939	21,827	—
18	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	2	TWD	34	22,078	21,935	—
18	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	1	TWD	28	22,047	21,875	—
19	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	USD	292 347	CAD	368 294	1,260	1,262	1
19	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	USD	96 039	CAD	120 331	1,253	1,262	1
19	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	USD	63 305	CAD	79 275	1,252	1,262	1
19	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	USD	57 969	CAD	74 559	1,286	1,262	(2)
19	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	USD	45 253	CAD	57 108	1,262	1,262	—
19	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	USD	42 146	CAD	53 487	1,269	1,262	—
19	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	USD	24 871	CAD	31 570	1,269	1,262	—
19	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	USD	124	CAD	156	1,260	1,262	—
19	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	USD	41	CAD	51	1,253	1,262	—
19	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	USD	27	CAD	34	1,252	1,262	—
19	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	USD	25	CAD	32	1,286	1,262	—
19	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	USD	19	CAD	24	1,262	1,262	—
19	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	USD	18	CAD	23	1,269	1,262	—
19	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	USD	16	CAD	20	1,260	1,261	—
19	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	USD	11	CAD	13	1,269	1,261	—
19	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	USD	5	CAD	7	1,253	1,262	—
19	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	USD	3	CAD	4	1,251	1,263	—
19	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	USD	3	CAD	4	1,287	1,262	—

Mandat privé d'actions des marchés émergents Renaissance

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
19	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	USD	2	CAD	3	1,263	1,263	—
19	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	USD	2	CAD	3	1,270	1,261	—
19	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	USD	1	CAD	2	1,270	1,263	—
19	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	2 616 703	USD	2 090 138	0,799	0,793	(21)
19	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	83 438	USD	65 960	0,791	0,793	—
19	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	46 452	USD	36 841	0,793	0,793	—
19	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	20 791	USD	16 271	0,783	0,793	—
19	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	1 109	USD	886	0,799	0,793	—
19	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	143	USD	114	0,799	0,793	—
19	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	35	USD	28	0,791	0,793	—
19	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	20	USD	16	0,793	0,792	—
19	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	9	USD	7	0,783	0,793	—
19	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	5	USD	4	0,790	0,793	—
19	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	3	USD	2	0,794	0,794	—
19	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	1	USD	1	0,781	0,795	—
20	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	ZAR	94 084	CAD	7 916	0,084	0,087	—
20	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	ZAR	54 345	CAD	4 543	0,084	0,087	—
20	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	ZAR	39 047	CAD	3 332	0,085	0,087	—
20	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	ZAR	40	CAD	3	0,084	0,087	—
20	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	ZAR	23	CAD	2	0,084	0,087	—
20	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	ZAR	19	CAD	2	0,085	0,086	—
20	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	ZAR	5	CAD	0	0,085	0,087	—
20	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	ZAR	3	CAD	0	0,084	0,088	—
20	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	ZAR	2	CAD	0	0,083	0,088	—
20	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	249 437	ZAR	2 964 523	11,885	11,554	(7)
20	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	13 336	ZAR	160 485	12,034	11,554	(1)
20	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	5 172	ZAR	61 469	11,884	11,554	—
20	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	3 883	ZAR	46 587	11,997	11,554	—
20	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	106	ZAR	1 256	11,885	11,554	—
20	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	14	ZAR	162	11,886	11,554	—
20	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	6	ZAR	68	12,030	11,558	—
20	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	2	ZAR	26	11,866	11,545	—
20	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	2	ZAR	20	12,031	11,535	—
20	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	1	ZAR	9	12,097	11,613	—
20	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	0	ZAR	3	11,857	11,448	—
20	Bank of New York Mellon (The), New York	A-1+	2021/09/27	CAD	0	ZAR	3	12,000	11,455	—
Actifs et passifs dérivés – contrats à terme										(119)

* La note de crédit de la contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) des contrats de change à terme détenus par le Mandat est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

** Les numéros de référence correspondent à un numéro de l'inventaire du portefeuille.

Annexe à l'inventaire du portefeuille

Contrats de compensation (note 2d)

Le Mandat peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Le tableau qui suit, aux 31 août 2021 et 2020, présente le rapprochement entre le montant net des dérivés de gré à gré inscrit aux états de la situation financière et :

- le montant brut avant la compensation exigée selon les IFRS; et
- le montant net après compensation selon les conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires, mais qui ne satisfont pas aux critères de compensation selon les IFRS.

Actifs et passifs financiers	Montants compensés			Montants non compensés		Montants nets
	Actifs (passifs) bruts	Montants compensés selon les IFRS	Montants nets présentés aux états de la situation financière	Conventions-cadres de compensation	Espèces reçues en garantie	
Au 31 août 2021						
Actifs dérivés de gré à gré	8 \$	– \$	8 \$	(8) \$	– \$	– \$
Passifs dérivés de gré à gré	(127)	–	(127)	8	–	(119)
Total	(119)	–	(119)	–	–	(119)
Au 31 août 2020						
Actifs dérivés de gré à gré	103 \$	– \$	103 \$	(12) \$	– \$	91 \$
Passifs dérivés de gré à gré	(12)	–	(12)	12	–	–
Total	91	–	91	–	–	91

Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 31 août 2021 et 2020, le Mandat ne détenait aucun placement dans des fonds sous-jacents où les participations représentaient plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

Mandat privé d'actions des marchés émergents Renaissance

Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Mandat privé d'actions des marchés émergents Renaissance (désigné le *Mandat*) cherche à obtenir une croissance du capital à long terme en investissant dans un portefeuille diversifié constitué principalement de titres de participation de sociétés établies dans un pays en développement ou y exerçant une grande partie de leurs activités. Les pays en développement incluent généralement tous les pays autres que les États-Unis, le Canada, le Japon, l'Australie et certains pays de l'Europe occidentale.

Stratégies de placement : Le Mandat investit principalement dans des actions ordinaires, et peut aussi acheter des titres qui sont convertibles en actions ordinaires, et dans des parts de fonds négociés en Bourse. Le Mandat peut employer une combinaison de styles de placement, comme les stratégies de croissance et les stratégies orientées vers la valeur dans le cadre de ses décisions de placement.

Les principaux risques inhérents au Mandat sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt, d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

Risque de concentration aux 31 août 2021 et 2020

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Mandat au 31 août 2021.

Le tableau qui suit présente les secteurs de placements dans lesquels investissait le Mandat au 31 août 2020 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

Au 31 août 2020

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Actions internationales	
Brésil	6,2
Chili	0,7
Chine	29,3
Colombie	0,5
République tchèque	0,5
Égypte	0,3
Géorgie	0,1
Grèce	0,4
Hong Kong	6,3
Hongrie	0,2
Inde	8,6
Indonésie	1,8
Kenya	0,5
Luxembourg	0,2
Macao	0,9
Malaisie	0,3
Mexique	2,3
Pays-Bas	1,0
Panama	0,3
Pérou	0,6
Philippines	0,4
Pologne	0,4
Roumanie	0,3
Russie	3,7
Singapour	1,2
Afrique du Sud	1,4
Corée du Sud	12,2
Suisse	0,8
Taiwan	10,6
Thaïlande	1,1
Turquie	0,5
Émirats arabes unis	0,6
Royaume-Uni	0,7
États-Unis	1,8
Actifs (passifs) dérivés	0,1
Autres actifs, moins les passifs	3,2
Total	100,0

Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 31 août 2021 et 2020, le Mandat ne détenait aucun placement important dans des titres de créance.

Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Mandat était importante aux 31 août 2021 et 2020, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Mandat (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et des montants en capital sous-jacents des contrats de change à terme, le cas échéant.

Au 31 août 2021

Devise (note 2n)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
HKD	32 714	22,7
USD	30 429	21,1
TWD	15 986	11,1
KRW	14 560	10,1
INR	10 136	7,0
BRL	6 248	4,3
ZAR	4 000	2,8
GBP	3 195	2,2
MXN	2 847	2,0
THB	2 409	1,7
TRY	1 828	1,3
IDR	1 807	1,3
RUB	1 120	0,8
CZK	828	0,6
MYR	755	0,5
KES	732	0,5
SAR	687	0,5
EUR	676	0,5

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 août 2020

Devise (note 2n)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
USD	26 121	27,7
HKD	21 784	23,1
KRW	8 907	9,4
TWD	7 889	8,4
INR	6 834	7,3
BRL	3 377	3,6
GBP	1 892	2,0
IDR	1 520	1,6
ZAR	1 153	1,2
MXN	1 013	1,1
THB	960	1,0
TRY	478	0,5
CZK	465	0,5
AED	463	0,5
KES	449	0,5

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 août 2021 et 2020 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Cette analyse suppose que toutes les autres variables sont demeurées inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	31 août 2021	31 août 2020
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	1 330	852

Mandat privé d'actions des marchés émergents Renaissance

Risque de taux d'intérêt

Aux 31 août 2021 et 2020, la majeure partie des actifs et passifs financiers du Mandat ne portaient pas intérêt et étaient à court terme; ainsi, le Mandat n'était pas grandement exposé aux risques de fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Mandat éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Mandat est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Mandat conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Mandat sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des mandats qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les tableaux des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 août 2021 et 2020 aurait augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Mandat s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie A du Mandat et celui de l'indice ou des indices de référence du Mandat, d'après 36 données mensuelles, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Mandat. Cette analyse suppose que toutes les autres variables sont demeurées inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

	Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	
Indice de référence	31 août 2021	31 août 2020
Indice MSCI des marchés émergents	1 607	1 049

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 31 août 2021 et 2020 dans l'évaluation des actifs et passifs financiers du Mandat, comptabilisés à la juste valeur :

Au 31 août 2021

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Actions	33 451	106 178	—	139 629
Actifs dérivés	—	8	—	8
Total des actifs financiers	33 451	106 186	—	139 637
Passifs financiers				
Passifs dérivés	—	(127)	—	(127)
Total des passifs financiers	—	(127)	—	(127)
Total des actifs et passifs financiers	33 451	106 059	—	139 510

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Au 31 août 2020

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Actions	27 604	63 553	—	91 157
Actifs dérivés	—	103	—	103
Total des actifs financiers	27 604	63 656	—	91 260
Passifs financiers				
Passifs dérivés	—	(12)	—	(12)
Total des passifs financiers	—	(12)	—	(12)
Total des actifs et passifs financiers	27 604	63 644	—	91 248

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

	31 août 2021	31 août 2020
Juste valeur des actifs transférés du niveau 1 au niveau 2 au cours de la période (en milliers de dollars)	121	—

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

	31 août 2021	31 août 2020
Juste valeur des actifs transférés du niveau 2 au niveau 1 au cours de la période (en milliers de dollars)	—	32

Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers – niveau 3

Le Mandat ne détenait pas de placements de niveau 3 au début, au cours ou à la fin de l'une ou l'autre des périodes.

Notes des états financiers

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

1. Mandats privés Renaissance — Organisation des Mandats et périodes de présentation de l'information financière

Chacun des Mandats privés Renaissance (désignés individuellement, le *Mandat* et collectivement, les *Mandats*) est une fiducie de fonds communs de placement, à l'exception du Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance, du Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance, du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises Renaissance et du Mandat privé d'actions mondiales Renaissance, qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire. Les Mandats sont constitués en vertu des lois de l'Ontario et régis aux termes d'une déclaration de fiducie (désignée la *déclaration de fiducie*). Le siège social des Mandats est situé à Brookfield Place, 161, Bay Street, 22nd Floor, Toronto (Ontario) M5J 2S1.

Les Mandats sont gérés par Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée le *gestionnaire*). Le gestionnaire est également le fiduciaire, l'agent chargé de la tenue des registres, le conseiller en valeurs et l'agent de transfert des Mandats.

Chaque Mandat peut émettre un nombre illimité de catégories de parts et un nombre illimité de parts de chaque catégorie. À l'avenir, l'offre de toute catégorie d'un Mandat peut être résiliée ou des catégories additionnelles peuvent être offertes. Le tableau qui suit présente les catégories de parts offertes par chaque Mandat.

	Mandat privé de revenu ultra court terme Renaissance	Mandat privé de revenu fixe canadien Renaissance	Mandat privé de revenu fixe multisectoriel Renaissance	Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance	Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance	Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance	Mandat privé de revenu d'actions Renaissance
Catégorie A	✓	✓		✓			✓
Catégorie Plus	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T4		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T6		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H			✓				
Catégorie Plus-H T4			✓				
Catégorie Plus-H T6			✓				
Catégorie C		✓		✓			✓
Catégorie Plus-F	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T4		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T6		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH			✓				
Catégorie Plus-FH T4			✓				
Catégorie Plus-FH T6			✓				
Catégorie Plus-N	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T4		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T6		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH			✓				
Catégorie Plus-NH T4			✓				
Catégorie Plus-NH T6			✓				
Catégorie I		✓		✓			✓
Catégorie O	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie OH			✓				
Catégorie S			✓				
	Mandat privé d'actions canadiennes Renaissance	Mandat privé d'actions américaines Renaissance	Mandat privé d'actions américaines neutre en devises Renaissance	Mandat privé d'actions internationales Renaissance	Mandat privé d'actions mondiales Renaissance	Mandat privé d'actions des marchés émergents Renaissance	Mandat privé d'actifs réels Renaissance
Catégorie A	✓	✓		✓		✓	
Catégorie Plus	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T4	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus T6	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H T4		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-H T6		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie C	✓	✓		✓		✓	
Catégorie Plus-F	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T4	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-F T6	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH T4		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-FH T6		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T4	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-N T6	✓	✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH		✓		✓	✓	✓	✓

	Mandat privé d'actions canadiennes Renaissance	Mandat privé d'actions américaines Renaissance	Mandat privé d'actions américaines neutre en devises Renaissance	Mandat privé d'actions internationales Renaissance	Mandat privé d'actions mondiales Renaissance	Mandat privé d'actions des marchés émergents Renaissance	Mandat privé d'actifs réels Renaissance
Catégorie Plus-NH T4		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie Plus-NH T6		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie I	✓	✓		✓		✓	
Catégorie O	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Catégorie OH		✓		✓	✓	✓	✓
Catégorie S							✓

Chaque catégorie de parts peut exiger des frais de gestion différents. Les charges d'exploitation peuvent être communs ou propres à une catégorie. Les frais propres à une catégorie sont répartis par catégorie. Par conséquent, une valeur liquidative par part distincte est calculée pour chaque catégorie de parts.

Les parts de catégorie A sont offertes seulement aux investisseurs qui participent au programme Frontières. Ce programme investit dans divers Mandats qui forment un Portefeuille Frontières. Les parts de catégorie A sont offertes sans frais d'acquisition. Les investisseurs ne paient pas de commissions à l'achat de parts de catégorie A, ni de frais d'acquisition reportés au moment de faire racheter leurs parts de catégorie A.

Les parts des catégories Plus, Plus T4 et Plus T6 sont offertes à tous les investisseurs uniquement selon l'option avec frais d'acquisition. Les investisseurs peuvent payer des frais d'acquisition qui sont négociables avec leur courtier à l'achat de parts des catégories Plus, Plus T4 et Plus T6. Les investisseurs n'ont pas à payer des frais d'acquisition reportés au moment de faire racheter leurs parts de ces catégories.

Les parts des catégories Plus-F, Plus-F T4, Plus-F T6, Plus-FH, Plus-FH T4 et Plus-FH T6 (désignées collectivement, la *catégorie F*) sont offertes, sous réserve de certaines exigences à l'égard de l'investissement initial minimum, aux investisseurs qui participent à des programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs rémunérés à l'acte, les clients ayant des comptes intégrés parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte (à condition que le courtier à escompte offre des parts de catégorie F sur sa plateforme). Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie F peuvent payer des honoraires à leur courtier ou courtier à escompte pour leurs services. Nous ne payons pas de commissions de suivi à l'égard de ces catégories de parts, ce qui nous permet d'imputer des frais de gestion annuels moins élevés.

Les parts des catégories Plus-H, Plus-H T4, Plus-H T6, Plus-FH, Plus-FH T4, Plus-FH T6, Plus-NH, Plus-NH T4, Plus-NH T6 et OH (désignées individuellement, la *catégorie couverte*) ont respectivement les mêmes caractéristiques que les parts des catégories Plus, Plus T4, Plus T6, Plus-F, Plus-F T4, Plus-F T6, Plus-N, Plus-N T4, Plus-N T6 et O, sauf que chacune utilise des instruments dérivés comme des contrats de change à terme afin de couvrir le risque de change auquel est exposée la catégorie couverte.

Les parts de catégorie C sont offertes à tous les investisseurs sans frais d'acquisition. Les investisseurs ne paient pas de commissions à l'achat de parts de catégorie C, et n'ont pas non plus à verser des frais d'acquisition reportés s'ils font racheter leurs parts de catégorie C.

Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs qui participent à des programmes qui n'exigent pas le paiement de frais d'acquisition des parts par les investisseurs, ni de frais de service ou de commissions de suivi aux courtiers. Pour ces investisseurs, le gestionnaire facture séparément les frais de placement habituels et exige des frais de gestion réduits. Parmi les investisseurs potentiels, notons les clients des conseillers en valeurs rémunérés à l'acte, les clients ayant des comptes intégrés parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier plutôt que des frais d'acquisition découlant des opérations pour lesquelles le courtier ne reçoit pas de frais de service ni de commissions de suivi de la part du gestionnaire.

Les parts des catégories Plus-N, Plus-N T4 et Plus-N T6 sont offertes aux investisseurs qui ont conclu une entente avec le gestionnaire et le courtier. Les parts des catégories Plus-N, Plus-N T4 et Plus-N T6 ont habituellement pour objectif de facturer séparément les frais aux investisseurs lorsque le courtier ne reçoit pas de frais de service ni de commissions de suivi de la part du gestionnaire. Une commission de service de courtage liée aux parts des catégories Plus-N, Plus-N T4 et Plus-N T6 sera plutôt négociée entre l'investisseur et son courtier.

Les parts des catégories O et OH ne sont offertes qu'à certains investisseurs qui ont été approuvés par le gestionnaire, avec lequel ils ont conclu une convention relative à un compte de parts des catégories O et OH ou dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire offre des comptes gérés distinctement ou des programmes semblables et a conclu une convention relative à un compte de parts des catégories O et OH avec le gestionnaire. Ces investisseurs, habituellement des sociétés de services financiers, dont le gestionnaire, se servent des parts des catégories O et OH des Mandats pour faciliter l'offre d'autres produits aux investisseurs. Aucuns frais de gestion ni aucuns frais propres à une catégorie ne sont imputés aux Mandats à l'égard des parts des catégories O et OH; plutôt, le gestionnaire facture des frais de gestion convenus directement aux porteurs de parts des catégories O et OH, ou aux courtiers ou gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, ou selon les directives de ces derniers.

Les parts de catégorie S ne peuvent être achetées que par des fonds communs de placement, des services de répartition d'actifs ou des comptes gérés discrétionnaires offerts par le gestionnaire ou un membre de son groupe. Il n'y a pas de frais d'acquisition ou de frais d'acquisition reportés à verser à l'achat ou au rachat de parts de catégorie S, respectivement.

La date à laquelle chaque Mandat a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (désignée la *date de création*) et la date à laquelle les parts de chaque catégorie de chaque Mandat ont été vendues au public pour la première fois (désignée la *date de début des activités*) sont indiquées à la note intitulée *Organisation du Mandat* des états de la situation financière.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par chacun des Mandats au 31 août 2020. Les états de la situation financière sont présentés aux 31 août 2021 et 2020. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie sont établis pour les exercices clos les 31 août 2021 et 2020, sauf pour les Mandats ou les catégories créés au cours de l'une ou l'autre de ces périodes, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'aux 31 août 2021 et 2020.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 4 novembre 2021.

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (désignées les *IFRS*) publiées par l'International Accounting Standards Board (désigné l'*IASB*).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Mandat est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les IFRS. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Mandats pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des IFRS, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes considérées. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Mandats. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Mandats (à moins d'indication contraire).

a) Instruments financiers

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Selon l'IFRS 9, *Instruments financiers*, les Mandats classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêt (désigné le *critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels*). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* (désignée la *JVAERG*) – Actifs financiers comme des titres de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas de titres de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net* (désignée la *JVRN*) – Un actif financier est évalué à la JVRN, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la JVAERG. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la JVRN. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la JVRN sont comptabilisés au résultat net.

Notes des états financiers

Les passifs financiers sont classés à la JVRN lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Mandats et a déterminé que le portefeuille d'actifs et de passifs financiers des Mandats est géré et sa performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Mandats; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la JVRN.

Tous les Mandats ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation des Mandats relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

b) Gestion des risques

L'approche globale des Mandats en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Mandats, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, des directives internes et la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* de chaque Mandat pour connaître les informations précises sur les risques.

Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Mandats. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Mandats utilisent le dernier cours négocié pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation.

Les Mandats classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (désigné le *niveau 1*), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (désigné le *niveau 3*). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Mandat se trouve à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Mandat, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. Un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Mandats, dont les évaluations classées au niveau 3.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec le Mandat. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Mandats sont exposés.

Certains Mandats peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notes de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur notation s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, une division de S&P Global, ou selon une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section « Risque de crédit » de la section « Risques liés aux instruments financiers » des Mandats représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs.

Les Mandats peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Mandats relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2k.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Cela vient du fait que les Mandats peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation des Mandats.

Risque de taux d'intérêt

Le cours d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent, et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les cours des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les cours des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins d'un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Les Mandats sont exposés à des rachats en trésorerie quotidiens visant des parts rachetables. De façon générale, les Mandats conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre donné ou un type de titre. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Mandat de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Mandat.

Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (désignée la *COVID-19*) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement des Mandats. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

c) Opérations de placement, constatation des revenus et constatation des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s

- i) Chaque achat ou vente d'un actif d'un portefeuille par un Mandat doit être pris en compte dans l'actif net dès que le calcul de l'actif net est effectué pour la première fois après la date à laquelle l'opération lie le Mandat.

- ii) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par le Mandat et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Mandats n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon qui sont amorties selon la méthode linéaire.
- iii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.
- iv) Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.
- v) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- vi) Le revenu de placement est la somme des revenus versés au Mandat qui proviennent des titres de fonds de placement détenus par le Mandat.
- vii) Les autres revenus représentent la somme de tous les revenus autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau *Contrats de compensation à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui sont assujettis à une compensation.

e) Titres en portefeuille

Le coût des titres du Mandat est établi de la façon suivante : les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Mandat. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités du titre vendu est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est désigné par l'expression « prix de base rajusté » ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement au poste Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

f) Conversion des devises

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Mandat, aux taux courants en vigueur chaque date d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Mandat, aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et sur les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global, respectivement à titre de profit net réalisé (perte nette réalisée) de change et à titre de revenu.

g) Contrats de change à terme

Les Mandats peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente sur les placements et les dérivés au cours de la période considérée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Mandats qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Mandats qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

h) Contrats à terme standardisés

Les Mandats peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir à la vente de titres en portefeuille ou dans les montants à payer à l'acquisition de titres en portefeuille dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés dans les états du résultat global.

i) Options

Les Mandats peuvent conclure des contrats d'option à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option position acheteur arrive à échéance, le Mandat subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Mandat réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat.

À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées à titre de profit net (perte nette) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Mandat comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Mandat comptabilise un profit réalisé qui est présenté à titre de profit net (perte nette) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

j) Swaps

Les Mandats peuvent conclure des swaps à des fins de couverture ou autres lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les Mandats peuvent conclure des swaps, soit au moyen d'échanges permettant la compensation et le règlement, soit avec des institutions financières désignées comme contreparties. Les swaps conclus avec des contreparties exposent les Mandats à un risque de crédit à l'égard des contreparties ou des garants. Les Mandats ne concluent des swaps qu'avec des contreparties ayant une notation désignée.

Le montant à recevoir (ou à payer) sur les swaps est constaté comme un actif dérivé ou un passif dérivé dans les états de la situation financière sur la durée de vie des contrats. Les profits latents sont présentés comme un actif et les pertes latentes, comme un passif dans les états de la situation financière. Un profit ou une perte réalisé est comptabilisé à la résiliation anticipée ou partielle et à l'échéance du swap, et est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés. Toute variation du montant à recevoir (ou à payer) sur un swap est constatée comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et dérivés.

Notes des états financiers

dans les états du résultat global. Des informations additionnelles sur les swaps en cours à la fin de la période se trouvent à la section « Tableau des actifs et passifs dérivés – swaps de l’Inventaire du portefeuille applicable ».

k) Prêt de titres

Un Mandat peut prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d’un Mandat ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l’actif de ce Mandat (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les fonds d’investissement*, la garantie minimale permise est de 102 % de la valeur de marché des titres prêtés. Une garantie peut se composer de ce qui suit :

- i) Trésorerie
- ii) Titres admissibles
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne qui n’est ni la contrepartie du Mandat dans l’opération ni une société du même groupe que celle-ci, pour autant que ses titres de créance notés comme dette à court terme par une agence de notation désignée, ou un membre du même groupe que l’agence de notation désignée, aient une notation désignée
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et de la même durée que les titres prêtés, ou échangeables contre de tels titres

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d’une date d’évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Mandat le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent à figurer à l’inventaire du portefeuille et sont inclus dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés) à la juste valeur aux états de la situation financière. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d’un Mandat sont présentées dans la note *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le *Règlement 81-106 sur l’information continue*, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres du Mandat et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global du Mandat. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d’impôt déduites, les honoraires payés à l’agent chargé des prêts du Mandat et le revenu tiré du prêt de titres reçu par le Mandat. S’il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes de bas de tableau des états du résultat global du Mandat.

l) Mandats à catégories multiples

Chaque Mandat peut émettre un nombre illimité de catégories de parts. Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes (autres que les charges d’exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie) du Mandat sont attribués aux porteurs de parts chaque date d’évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque catégorie de parts à la date de l’attribution. Les charges d’exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie n’ont pas besoin d’être attribués. Toutes les charges d’exploitation propres à une catégorie sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès des Mandats.

m) Prêts et créances, autres actifs et passifs

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s’approche de leur juste valeur, à l’exception de l’actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

n) Légende des abréviations

Voici les abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l’inventaire du portefeuille :

Abréviation des devises

AED	– Dirham des Émirats arabes unis	JPY	– Yen japonais
ARS	– Peso argentin	KES	– Shilling kenyan
AUD	– Dollar australien	KRW	– Won sud-coréen
BRL	– Real brésilien	MXN	– Peso mexicain
CAD	– Dollar canadien	MYR	– Ringgit malais
CHF	– Franc suisse	NOK	– Couronne norvégienne
CLP	– Peso chilien	NZD	– Dollar néo-zélandais
CNY	– Renminbi chinois	PHP	– Peso philippin
COP	– Peso colombien	PLN	– Zloty polonais
CZK	– Couronne tchèque	RON	– Leu roumain
DKK	– Couronne danoise	RUB	– Rouble russe
EUR	– Euro	SEK	– Couronne suédoise
GBP	– Livre sterling	SGD	– Dollar de Singapour
HKD	– Dollar de Hong Kong	THB	– Baht thaïlandais
HUF	– Forint hongrois	TRY	– Livre turque
IDR	– Rupiah indonésienne	TWD	– Dollar de Taïwan
ILS	– Shekel israélien	USD	– Dollar américain
INR	– Roupie indienne	ZAR	– Rand sud-africain

Autres abréviations

CAAÉ	– Certificat américain d’actions étrangères	iUnits	– Parts indicelles
CDA	– Certificats de dépôt autrichien	LEPOs	– Options de vente à bas prix d’exercice
OVC	– Obligation à valeur conditionnelle internationale	MSCI	– Indice Morgan Stanley Capital
FNB	– Fonds négocié en Bourse	OPALS	– Titres indicels adossés à un panier d’actions
CIAÉ	– Certificat international d’actions étrangères	PERLES	– Rendement lié à des titres participatifs
IPN	– Billet de participation internationale	FPI	– Fiducie de placement immobilier
iShares	– Actions indicelles	CSAÉ	– Certificat suédois d’actions étrangères

o) Augmentation (diminution) de l’actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L’augmentation (la diminution) de l’actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie est obtenue en divisant l’augmentation (la diminution) de l’actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l’exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

3. Évaluation des placements

La date d’évaluation (désignée la *date d’évaluation*) d’un Mandat correspond à une journée ouvrable au siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d’autres dates d’évaluation. La valeur des placements ou des actifs d’un Mandat est calculée comme suit :

a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à leur juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins toute opération de change entre la constatation de l’actif par le Mandat et la date d’évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

Les placements à court terme (instruments du marché monétaire) sont évalués à la juste valeur.

b) Obligations, débiteures et autres titres de créance

Les obligations, débiteures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Mandat investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une juste valeur plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Mandat. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Mandat peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

d) Instruments dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription inscrits sont évalués au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et la notation de chaque contrepartie (attribuée par Standard & Poor's, division de McGraw-Hill Financial, Inc.) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Mandat, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Mandat. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de swaps et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de sûreté.

Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par un Mandat sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

f) Autres titres

Tous les autres placements des Mandats sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant, au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la valeur actuelle établie par le gestionnaire.

Le gestionnaire établit la valeur d'un titre ou d'un autre bien d'un Mandat pour lequel aucun cours n'est disponible ou pour lequel le cours ne reflète pas adéquatement la juste valeur en l'évaluant à sa juste valeur. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Mandats peuvent investir dans d'autres fonds d'investissement (désignés les *fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Mandats dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Mandats à ces placements. Les participations des Mandats dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la section « Risques liés aux instruments financiers – Risque de concentration » dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites à l'état du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisé(e)s et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés à l'état du résultat global. Les Mandats ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau *Participations dans des fonds sous-jacents* est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements du Mandat dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

5. Parts rachetables émises et en circulation

Chaque Mandat est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Les parts en circulation représentent l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des Mandats. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à la valeur liquidative qui sera déterminée chaque date d'évaluation. Le règlement du coût des parts émises est effectué conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières applicables au moment de l'émission. Les distributions effectuées par les Mandats et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par les Mandats.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie de parts du Mandat. Le droit de faire racheter des parts d'un Mandat peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif du Mandat, à l'exclusion du passif du Mandat, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour le Mandat, ou si, dans le cas du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises Renaissance, le fonds sous-jacent dont il suit le rendement a suspendu les rachats. Les Mandats ne sont pas soumis, en vertu de règles externes, à des exigences concernant leur capital.

Le capital reçu par les Mandats est utilisé dans le cadre du mandat de placement des Mandats. Cela peut inclure, pour tous les Mandats, la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande des porteurs de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les exercices clos les 31 août 2021 et 2020 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

6. Frais de gestion et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Mandats, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire, les commissions de suivi et les honoraires des sous-conseillers en valeurs sont payés par le gestionnaire à partir des frais de gestion reçus des Mandats.

Les frais de gestion annuels maximums exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pour chaque catégorie de parts du Mandat sont présentés dans la note *Taux maximums des frais de gestion facturables* des états du résultat global. Pour les parts des catégories O et OH, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions.

En plus d'être responsables des frais de gestion, les Mandats doivent acquitter toutes les charges liées à leur exploitation et à la conduite de leurs activités, ce qui peut comprendre, sans s'y limiter, les intérêts, les charges d'exploitation et les frais d'administration (autres que les frais de publicité et de promotion, qui incombent au gestionnaire), les frais de courtage, les commissions, les marges, les frais de réglementation (y compris la partie des frais de réglementation payés par le gestionnaire et attribuables aux Mandats), les honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant et les dépenses engagées par ceux-ci, les impôts et les taxes, les honoraires d'audit et les frais juridiques, les honoraires du fiduciaire de même que les frais de garde, les honoraires des agents, les frais de prêt de titres, de mise en pension et de prise en

Notes des états financiers

pension de titres, les coûts des services aux investisseurs et les coûts liés à la présentation de rapports aux porteurs de parts, de prospectus, des aperçus des Mandats et d'autres rapports. Le gestionnaire paie toutes ces charges d'exploitation propres à une catégorie et les recouvre auprès des Mandats. Les Mandats ne versent pas d'honoraires au fiduciaire.

Le gestionnaire peut recouvrer d'un Mandat un montant inférieur aux charges d'exploitation réelles propres à une catégorie qu'il paie, et ainsi prendre en charge des charges propres à une catégorie. Le gestionnaire peut également imputer à un Mandat un montant inférieur aux frais de gestion maximums, présentés à la note *Taux maximums des frais de gestion facturables* des états du résultat global, et ainsi renoncer aux frais de gestion.

Le gestionnaire peut, en tout temps et à sa seule discrétion, cesser de prendre en charge des charges propres à une catégorie ou cesser de renoncer aux frais de gestion. Les charges d'exploitation propres à une catégorie prises en charge par le gestionnaire ou les frais de gestion auxquels il a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Mandat qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Mandat. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Mandat aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (désignées les *distributions des frais de gestion*) du Mandat.

À compter du 1^{er} septembre 2021, le gestionnaire paiera les charges d'exploitation du Mandat, autres que certaines charges, en contrepartie du paiement par le Mandat de frais d'administration annuels fixes. Ces frais s'appliqueront à toutes les catégories du Mandat, autres que les catégories O et OH (le cas échéant) et correspondront à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque catégorie du Mandat.

Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Mandat. Les distributions des frais de gestion versées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Mandat ou sur tout autre investisseur du Mandat. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Lorsqu'un Mandat investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Mandat ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Mandat ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents détenus par les Mandats peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Mandat. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Tous les Mandats, à l'exception du Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance, du Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance, du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises Renaissance et du Mandat privé d'actions mondiales Renaissance, qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire, sont des fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La tranche de leur revenu net et des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat. De plus, pour tous les Mandats, à l'exception de ceux qui ne sont pas admissibles à titre de fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule établie lorsque les parts des Mandats sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Mandats a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Mandats et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Mandat peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement du capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le prix moyen des parts des porteurs de parts aux fins fiscales.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Mandat sont présentées en dollars canadiens dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition du Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance, du Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance, du Mandat privé d'actions américaines neutre en devises Renaissance et du Mandat privé d'actions mondiales Renaissance se termine le 31 décembre. Pour tous les autres Mandats, l'année d'imposition se termine le 15 décembre.

Les Mandats sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

8. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Mandats aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat. Lors de l'attribution des activités de courtage, le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Mandats peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autre que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (appelés dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs du Mandat à prendre des décisions en matière de placement pour le Mandat ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Mandat. Les services sont fournis par le courtier qui effectue la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. Le total des rabais de courtage versés par les Mandats aux courtiers est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Mandat. Toute commission récupérée est versée au Mandat concerné.

Les opérations relatives à des titres à revenu fixe, à d'autres titres et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché).

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) ne peuvent être déterminées et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs, la valeur des services fournis aux sous-conseillers en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Mandat, les coûts sont répartis entre ces Mandats en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs.

9. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Mandats, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires décrits ci-après. Les Mandats peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements d'émetteurs ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres peuvent figurer dans le portefeuille des Mandats, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Mandats en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Mandats au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans les opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Mandat.

Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et sous-conseiller en valeurs des Mandats

Gestion d'actifs CIBC inc. (désigné *GACI*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs de chacun des Mandats.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Mandats (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux coûts liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent comptable des registres et l'agent des transferts des Mandats et fournit tous les autres services administratifs requis par les Mandats ou en assure la prestation. La valeur (incluant toutes les taxes applicables) de tous les frais d'administration des Mandats (déduction faite des prises en charge) que le gestionnaire a recouvrés auprès du Mandat est présentée dans la note *Frais d'administration et autres charges d'exploitation du Mandat* des états du résultat global.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, à certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par les sous-conseillers à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., chacune étant une filiale de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Mandats. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs ou aux sous-conseillers en valeurs qui traitent les opérations de courtage par leur entremise (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeur

ou les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le Mandat ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Mandats. Ils sont fournis par le courtier qui fait la négociation ou par un tiers et payés par le courtier. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Mandat, ou une partie du Mandat, pour lequel GACI est le conseiller sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Mandat, ou une partie du Mandat, au cours du mois en question. Le total des rabais de courtage versés par les Mandats aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Mandat. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard des Mandats. Toute commission récupérée est versée au Mandat concerné.

Dépositaire

Le dépositaire détient les liquidités et les titres pour les Mandats et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Mandats, notamment la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des Mandats (désignée le *dépositaire*). Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par un Mandat, ou une partie du Mandat, pour lequel GACI est le conseiller en valeurs sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom des Mandats au cours du mois en question. Les honoraires et marges pour les services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès de chacun des Mandats. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (désignée *STM CIBC*) fournit certains services aux Mandats, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC. Les montants en dollars versés par les Mandats (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des frais de garde (déduction faite des prises en charge) et à STM CIBC au titre des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (déduction faite des prises en charge) pour les périodes de six mois closes les 28 février 2021 et 29 février 2020 sont présentés dans la note *Fournisseur de services* des états du résultat global.

10. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement des Mandats. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau *Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme*.

11. Garantie sur certains instruments dérivés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés ou des swaps en cours auprès de courtiers.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts des

Mandat privé de revenu ultra court terme Renaissance
Mandat privé de revenu fixe canadien Renaissance
Mandat privé de revenu fixe multisectoriel Renaissance
Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance
Mandat privé de revenu mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance
Mandat privé mondial équilibré d'actifs multiples Renaissance
Mandat privé de revenu d'actions Renaissance
Mandat privé d'actions canadiennes Renaissance
Mandat privé d'actions américaines Renaissance
Mandat privé d'actions américaines neutre en devises Renaissance
Mandat privé d'actions internationales Renaissance
Mandat privé d'actions mondiales Renaissance
Mandat privé d'actions des marchés émergents Renaissance
Mandat privé d'actifs réels Renaissance

(Collectivement, les « Mandats »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Mandats, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 août 2021 et 2020, et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Mandats aux 31 août 2021 et 2020, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants des Mandats conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement des Mandats. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement des Mandats avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Mandat à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Mandats ou de cesser leur activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Mandats.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Mandats;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Mandats à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Mandats à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 19 novembre 2021



Investissements Renaissance

1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 3S6
1-888-888-3863

Site Web

www.investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire des Mandats privés Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance, des Portefeuilles Axiom et des Mandats privés Renaissance avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à info@investissementsrenaissance.ca ou parlez-en à votre conseiller.

Investissements Renaissance^{MD} et Mandats privés Renaissance^{MD} sont des marques déposées de Gestion d'actifs CIBC inc.
Investissements Renaissance est offert par Gestion d'actifs CIBC inc.